stagiaires en galère... collègues solidaires !

PARIS - CRETEIL - VERSAILLES

LETTRE PETITION POUR UNE VRAIE FORMATION

Monsieur le Ministre,

Jusqu'ici vous avez refusé d'entendre la voix des personnels massivement mobilisés contre la réforme de la formation des maîtres.

Aujourd'hui, jetés dans le bain du temps complet, sommés de se former en plus de leur temps de service et d'apprendre leur métier sur le tas, 6000 stagiaires expérimentent les conséquences catastrophiques de cette réforme qui a servi à supprimer 5600 emplois à la rentrée dans le second degré et à imposer une conception du métier réduite à l'application de quelques bonnes recettes.

Placés dans des conditions d'exercice intenables, beaucoup de stagiaires ont d'ores et déjà, après quelques semaines de cours, le sentiment de ne plus pouvoir faire face, faute de véritable décharge de service et de formation professionnelle réelle à laquelle ne peut se substituer un compagnonnage par un tuteur ou quelques stages en master à compter de l'an prochain.

Vous ne pouvez continuer d'ignorer cette réalité qui se traduit par le risque, dès à présent, de voir des stagiaires renoncer à la carrière qu'ils ont choisie. Vous ne pouvez continuer de mépriser un métier qui exige, pour faire réussir les élèves, à la fois un haut niveau de qualification et de formation professionnelle.

Nos métiers comme l'avenir de la jeunesse méritent davantage de respect et d'ambition.

Nous soutenons les revendications et les actions des stagiaires pour exiger des améliorations immédiates de leurs conditions de stage et de formation :

⇒ Une formation didactique et pédagogique renforcée, s'effectuant sur le temps de service, délivrée par des formateurs
⇒ Un allégement de service réel pour tous
⇒ Des conditions de titularisation transparentes, reposant sur des avis contradictoires et un contrôle des élus du personnel

Nous exigeons :

⇒ L'abandon de la réforme actuelle et le rétablissement des emplois de stagiaire.
⇒ Un plan pluriannuel de recrutement couvrant les besoins du système éducatif.
⇒ Une décharge de cours pour les stagiaires des deux tiers de leur service, à savoir un service devant élèves ne dépassant pas 6 heures.
⇒ Une vraie formation au métier d'enseignant qui permette un aller-retour entre la théorie et la pratique, formation qui doit être assurée par un IUFM rénové et amélioré.
⇒ Une vraie décharge pour le tuteur du stagiaire pour qu'il puisse suivre l'enseignant stagiaire régulièrement.
⇒ Une entrée progressive dans le métier.

Nom et Prénom	Etablissement	Signature

Pétition à retourner au :

SNES Versailles
3, rue G. Gouyon du Verger
94 112 Arcueil cedex